

# les familles d'aujourd'hui

*Séminaire de Genève (17-20 septembre 1984)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

AIDELF. 1986. Les familles d'aujourd'hui - Actes du colloque de Genève, septembre 1984,  
Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-7332-7009-5, 600 pages.

## DE L'UTILISATION DES DONNEES DE RECENSEMENTS OU D'ENQUETES POUR LA MESURE DE CERTAINES VARIATIONS DES COMPORTEMENTS FAMILIAUX

---

Marcello NATALE  
(Université de Rome, Italie)

Dans le cadre d'une réunion consacrée à l'évolution récente des comportements familiaux dans le monde, il est pour le moins utile de s'intéresser aux problèmes, aussi bien théoriques que pratiques, que pose la mesure de cette évolution. Nous examinerons ici quelques-uns de ces problèmes et les façons possibles de les résoudre dans le cas de l'Italie, le pays que nous connaissons le mieux et dans lequel existe, depuis pratiquement un siècle et ce pour toutes les communes, un registre individuel (anagrafe). Mais nous nous appuierons également sur les données du recensement de 1981 et de quelques recherches entreprises immédiatement après.

Le registre qui consiste, plus précisément, en un fichier individuel et en un fichier familial mis à jour pour tenir compte des mouvements naturels et migratoires est désormais automatisé pour une très large partie des communes. Il constitue un instrument de travail fort précieux, y compris en tant que base de sondage, pour des recherches sur la population active ou pour d'autres enquêtes spécifiques.

Il convient cependant de dire que la mise à jour de ce registre est plus formelle que réelle pour plusieurs raisons :

- La loi sur l'Etat-Civil (1) fait que de nombreuses personnes et, parfois, des familles entières quittent une commune sans en faire part à l'administration compétente concernée, pour des motifs psychologiques et pas seulement économiques. Le seul moyen d'apprécier l'importance de ces départs non enregistrés (2) réside dans une comparaison entre l'information censitaire et celle du registre.
- La révision du registre prévue par la loi, du fait de la quantité de travail qu'elle impose, est effectuée, principalement dans les grandes villes, avec beaucoup de retard et de façon parfois très approximative.
- Depuis quelques années, on assiste à une désagrégation de la famille "anagraphique" en plusieurs composantes, même si le principe d'unicité du budget familial (3) est toujours respecté. Du fait de cette désagrégation artificielle des familles, qui leur permet de réduire leur base d'imposition, on constate en Italie une augmentation du nombre des familles supé-

---

(1) Cette loi est actuellement en cours de révision.

(2) Ce phénomène va en s'amenuisant, du moins pour ce qui concerne les mouvements à l'intérieur du pays, ne serait-ce que parce que les personnes qui veulent bénéficier de certaines prestations (de santé, d'assistance...) sont contraintes de régulariser leur situation en faisant enregistrer leur lieu de résidence habituelle.

(3) L'unicité de budget constitue, avec la cohabitation, la caractéristique principale de la famille au sens du recensement.

rieure à celle de la population et donc une baisse de la taille moyenne du noyau.

Pour ces diverses raisons, et aussi parce qu'il ne peut contenir qu'un nombre limité d'informations, "l'anagrafe" ne permet pas d'estimer de façon suffisamment précise les modifications des comportements familiaux. De ce point de vue, les recensements paraissent être beaucoup mieux adaptés. Par exemple, les personnes émigrées depuis très longtemps n'y sont pas considérées comme résidents d'une commune.

Cela ne signifie pas bien sûr que les recensements constituent un mode d'observation exempt de toute critique.

Des personnes ou des familles peuvent fort bien se faire recenser dans différentes communes afin de pouvoir choisir un régime d'imposition plus favorable. De plus, on sait bien que les recensements ne permettent pas de satisfaire aux exigences croissantes de la connaissance du fait de leur caractéristique particulière et surtout parce que les questions n'étant pas posées directement par des enquêteurs spécialement préparés à cet effet, les réponses relatives par exemple à la situation patrimoniale, au lieu de résidence habituelle, au cycle de vie de la femme (4) sont sujettes à caution.

En dépit d'inévitables imperfections, les recensements permettent cependant de conduire des analyses, de type transversal ou longitudinal, suffisamment détaillées et significatives.

C'est ainsi que, même à un échelon géographique fin, on peut étudier la fécondité par âge en fonction des caractéristiques socio-démographiques des femmes (niveau d'instruction, activité professionnelle...). Par rapport aux enquêtes par sondage, dont les résultats ne sont guère significatifs que pour les grands agrégats, les recensements autorisent une mise en évidence des différences de comportements dans l'espace.

Dans le dernier recensement italien, on a en outre prêté une attention toute particulière à quelques phénomènes émergents tels que la présence de travailleurs étrangers ou la fragmentation de la famille qui pose le problème du déclin graduel du modèle familial traditionnel.

Pour ce qui concerne le premier de ces deux phénomènes, on peut calculer pour les travailleurs étrangers en Italie, un indicateur permettant d'apprécier dans quelle mesure les travailleurs en question se mêlent à la population italienne ou au contraire restent à l'écart en constituant des noyaux indépendants.

Pour tenir compte de la fragmentation croissante de la famille, on a décidé de modifier l'ancienne typologie adoptée en 1961 (5), désormais quel-

(4) Pour le recensement de 1981, il était initialement prévu de poser une question sur les unions libres mais les résultats obtenus lors de l'enquête pilote n'étaient pas satisfaisants et la question a été supprimée lors de la rédaction définitive du questionnaire.

(5) Cette typologie distinguait quatre sortes de familles :

- les personnes vivant seules (type A)
- les couples sans enfant (type B)
- les couples avec enfants (type C)
- les familles élargies (type D).

que peu obsolète, en éclatant la catégorie des familles élargies en plusieurs sous-catégories.

Même pour des analyses longitudinales, les résultats des recensements peuvent se révéler fort utiles. Par exemple, quand il s'agit d'étudier l'évolution des structures familiales sur une période intercensitaire en dépit des épineux problèmes de raccordements d'information (relatives tantôt à des individus et tantôt à des familles) et d'interprétation qui doivent être au préalable résolus.

En collaboration avec des experts de l'Institut Central de statistiques, l'Université de Rome a décidé d'entreprendre une recherche destinée à mettre en lumière les difficultés pratiques et les limites d'une analyse de type longitudinal sur la base des recensements de 1971 et de 1981. L'étude ne débutera véritablement qu'en novembre 1985 lorsque seront achevés les travaux préparatoires d'élaboration des cahiers nationaux et régionaux du recensement de 1981. Naturellement, il conviendra de joindre les informations mémorisées du recensement de 1971 à celles de 1981. Comme nous ne disposons pas des questionnaires archivés (questionnaires "Familles"), l'attribution des informations mémorisées se fera par le biais de mécanismes spécialement élaborés pour cette occasion.

L'objectif consistant dans une mise en évidence des différences de comportements selon les régions, l'expérience sera conduite, aussi bien pour les individus que pour les familles, sur un échantillon de communes, petites ou grandes, choisies de façon la plus représentative qui soit dans le Nord, le Sud et le Centre de l'Italie. La population globale de quelques petites communes d'une part, celle de quelques quartiers de grandes villes et, si possible, leurs aires métropolitaines d'autre part, feront l'objet d'un examen attentif.

En opérant de la sorte, on espère pouvoir isoler les principales modifications du cadre familial : élargissement ou fragmentation de la famille d'origine, évolution des rapports sociaux à l'intérieur ou à l'extérieur de la famille.

Il va de soi que l'analyse ne sera possible que pour les familles que l'on aura pu reconstituer et suivre d'un recensement à l'autre.

Abstraction faite des difficultés habituelles liées au couplement des données (recherche de la clef la plus adéquate...), les conclusions auxquelles nous aboutirons, relativement aux variations des comportements familiaux, constitueront une limite inférieure des variations réellement intervenues. Parce que les familles pour lesquelles on aura pu coupler les informations les concernant seront par définition des familles caractérisées par une faible mobilité territoriale.

Nous consacrerons enfin, ici, quelques lignes aux enquêtes spécifiques mises en oeuvre à la suite des recensements, comme par exemple celle sur les structures familiales réalisée en 1983 et pour laquelle on dispose des premiers résultats.

Nous l'avons déjà mentionné, il existe, en Italie, une discordance croissante entre la famille "anagraphique" et la famille au sens du recensement. Un des principaux objectifs de l'enquête citée a justement été d'iso-

ler des familles de fait indépendamment des informations délivrées par le registre "anagraphique".

Cet objectif a contraint la commission d'étude à un travail particulièrement important pour élaborer la méthode à suivre. De même, les enquêteurs ont dû faire preuve d'une attention scrupuleuse lors des entretiens. Sans parler des problèmes d'échantillonnage qui ne s'étaient jusqu'alors jamais posés de la sorte.

Par ailleurs, certains comportements familiaux tels que les unions libres, les cycles de vie des femmes, le recours à des services de tel ou tel type (tous comportements dont les recensements ne rendent pas compte) ont pu être appréhendés en recourant pour se faire aux informations aussi bien individuelles que familiales que l'on a comparé à d'autres informations obtenues par d'autres moyens et relatives, par exemple, à l'offre et à la catégorie de services scolaires existants sur le territoire.

Une autre enquête sur les conditions de santé et l'utilisation des services sanitaires, réalisée en 1982, mais comportant, à des fins de comparaisons, les mêmes questions fondamentales que l'enquête précédemment décrite, avait pour ambition de mettre en évidence les différentes raisons pour lesquelles les personnes recourent à des services publics ou privés de santé et les comportements familiaux sous-jacents. Là encore, des croisements ont été faits avec des informations résultant d'autres moyens d'investigation comme par exemple l'efficience de certaines infrastructures en fonction des besoins de la population.

En conclusion, même si de nombreuses difficultés d'ordre méthodologique ou opératoire doivent être surmontées pour une étude et une analyse des changements survenus dans les comportements familiaux, il existe différents moyens et différentes approches permettant de tirer des enseignements fort intéressants.

D'ici quelques mois, lorsque nous aurons eu à notre disposition tous les résultats définitifs du recensement de 1981, nous serons alors en mesure de présenter et de commenter plus largement ces diverses enquêtes et leurs principales conclusions.